

DURRENBACH

Commune

INFOS



de janvier à décembre 2011

Janvier 2012

Le mot du Maire...



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Le moment est à nouveau venu pour communiquer les évènements de l'année 2011. Le bulletin municipal vous informe de toutes les décisions du conseil municipal et retrace la vie du village de l'année écoulée.

Avant tout, nous déplorons la disparition d'une élue du conseil municipal dans le courant de l'année. Je voudrais rendre hommage à Madame Patricia KOCHER qui nous a quitté au mois de mars dernier après une pénible maladie. Pleine de courage et de combativité, elle s'est investie pendant seize années au service de la municipalité. Donner aux projets de développement du village une note d'harmonie par le fleurissement ainsi que d'assurer une communication complètement transparente avec le bulletin communal figuraient parmi ses priorités. Je tiens à remercier Patricia pour son implication, sa générosité, sa gentillesse et son dévouement.

Après des travaux importants d'aménagement de voirie en traversée de village, pas de programmation de chantier significatif en 2011 pour permettre au budget et à la trésorerie de la commune de se refaire une santé. Si les équipements de la traversée du village sont considérés par une grande majorité de la population comme une réussite et une amélioration du cachet du village, je tiens néanmoins à faire appel au civisme des automobilistes pour le respect de la réglementation routière du rond point, quand même, celui-ci est contraignant à contourner. Cet aménagement a été réalisé pour sécuriser le croisement principal du village.

A partir de 2012, des travaux plus importants sont de nouveau au programme. Il s'agira de remplacer complètement la toiture de l'école primaire, de créer un préau à l'école maternelle, d'installer un colombarium au cimetière ou encore de construire de nouveaux vestiaires pour le football club de Durrenbach. Cet investissement en vestiaires sera une amélioration des conditions pour la pratique sportive et j'espère un équipement pour donner envie à des jeunes de développer le club. Je reformule encore mes remerciements et félicitations à tous les présidents d'associations et leurs équipes pour l'animation qu'ils procurent au village à travers les nombreuses manifestations fort sympathiques.

Une dernière information pour l'instauration de la taxe d'aménagement à Durrenbach. A partir du 1er mars 2012 chaque permis de construire sera assujéti au paiement d'une taxe d'aménagement à hauteur de 2% sur une assiette fiscale définie en fonction de l'importance du projet.

Pour l'année 2012, l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite beaucoup de santé, de bonheur et de réussite.

BONNE ANNEE 2012

Le Maire
Charles MEYER-KUHN

Les Naissances



Né le 5 janvier 2011
à BRIEY
Fils de SIBLER Emmanuel
et Coster Mylène
8 Rue du Café



Née le 7 janvier 2011
à HAGUENAU
Fille de HEINRICH
Aurélien
et HELMER Anne
22 Rue des Roses



Née le 3 février 2011
à HAGUENAU
Fille de LE GUILLY Gerald
et de RAUCH Sophie
13 Rue des Bleuets



Né le 19 février 2011
à HAGUENAU Fils de
EBERSOLT Stéphane et de
ALINQUANT Gwendoline
33A Route de Haguenau



Née le 28 février 2011
à HAGUENAU
Fille de SCHOTT Manuel et
de HICKEL Nadia
12 Rue de Morsbronn



Né le 16 mars 2011
à STRASBOURG
Fils de RUBLER Alexandre
et
de RUPPERT Aurélie
33A Route de Haguenau



Née le 11 avril 2011 à
SCHILTIGHEIM
Fille de GARNIER Antoine et
de CLAEYS Miriam
33 A Route de Haguenau



Née le 15 juillet 2011
à HAGUENAU
Fille
de SCHAFF Eric
et de BOEHM Stéphanie
41 Rue Principale



Né le 27 juillet 2011
à HAGUENAU
Fils de MALET Julien et de
SEYLLER Elodie
72 Grand'Rue



Née le 17 novembre 2011
à HAGUENAU
Fille de DUTEY René et
de KRAUS Sylvie
21A Route de Haguenau



Née le 18 décembre 2011
à HAGUENAU
Fille
de SIEDEL Dominique
et de HAXAIRE Virginie
10A Rue des Vergers

Mariage



VOGELSBERGER JACQUES LOUIS ET
BALMER MICHÈLE LINA
LE 19 MARS 2011

Les Grands Anniversaires

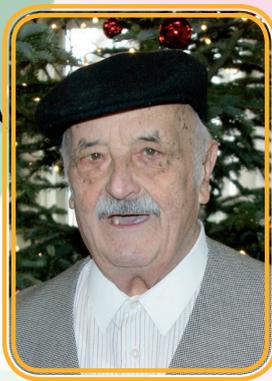


80 ANS



SCHLOSSER ALBERT
NÉ LE 09/01/1931

80 ANS



WINISDORFER GÉRARD
NÉ LE 18/01/1931

80 ANS



PHILIPON ALICE
09/02/1931

80 ANS



ROHMER MARTHE
NÉE LE 26/05/1931

85 ANS



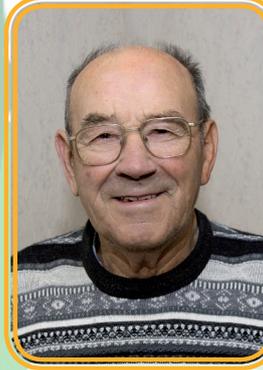
DITTLY MARIE
NÉE LE 01/02/1926

85 ANS



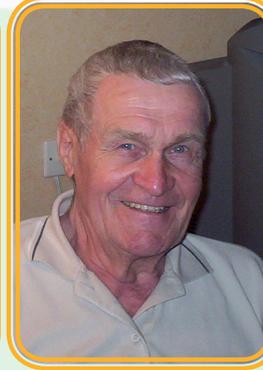
EDER BERNADETTE
NÉE LE 19/05/1926

85 ANS



STAUTH CHARLES
NÉ LE 13/06/1926

85 ANS



MORITZ GEORGES
NÉ LE 01/10/1926

90 ANS



BLATTNER MARIE
NÉE LE 29/11/1921

ILS NOUS ONT QUITTÉS

HUMMEL MARIE LÉONIE NÉE STAUTH DÉCÉDÉE LE 12 JANVIER 2011

STAEDEL ALBERT JEAN BAPTISTE DÉCÉDÉ LE 27 FÉVRIER 2011

KOCHER PATRICIA GABRIELLE NÉE MENRATH DÉCÉDÉE LE 9 MARS 2011

BOLLENDER GILBERT DÉCÉDÉ LE 27 MARS 2011

STAUTH CHARLES GEORGES JOSEPH DÉCÉDÉ LE 8 MAI 2011

ZENSS THÉRÈSE ÉPOUSE HARTHEISER DÉCÉDÉE LE 21 JUILLET 2011

ROHMER JEAN ALBERT DÉCÉDÉ LE 17 JUILLET 2011

MEYER-KUHN MARIE-ANNE NÉE KEMPF DÉCÉDÉE LE 21 JUILLET 2011

FRITZ LUCIEN DÉCÉDÉ LE 30 AOÛT 2011

SEILER FRÉDÉRIC PASCAL RENÉ DÉCÉDÉ LE 24 SEPTEMBRE 2011

MORITZ GEORGE DÉCÉDÉ LE 23 OCTOBRE 2011

PLEGER CHARLES DÉCÉDÉ LE 3 NOVEMBRE 2011

PETIOT LOUISE DESIRÉE DÉCÉDÉE LE 7 NOVEMBRE 2011



Hommage à Patricia Kocher



Quand une maladie grave s'abat sur un corps encore jeune et réduit une vie à néant, se posent d'innombrables questions, qui très souvent restent sans réponse et laissent un goût amer au fond des cœurs. On se révolte contre cet état des choses et on crie à l'injustice, notre raisonnement ne peut justifier l'injustifiable.

Des moments très difficiles et douloureux sont toujours ceux de la séparation.

Notre amie et concitoyenne Patricia KOCHER laisse derrière elle un grand vide parmi ses proches, ainsi qu'au sein du conseil municipal et de la communauté toute entière. Elue au conseil municipal en 1995, elle a toujours œuvré dans l'intérêt de la collectivité. Même dans les périodes difficiles de sa maladie, elle tenait à participer aux réunions de travail. Elle s'était engagée dans plusieurs commissions, mais son intérêt particulier se portait sur l'image du village à travers le fleurissement qu'elle a toujours eu à cœur de développer. L'autre préoccupation majeure de Patricia était la communication et la transparence avec la population. Elle était une cheville ouvrière du bulletin communal pour donner le maximum d'informations à tous les administrés sur les décisions du conseil municipal. Patricia était serviable et engagée.

Elle était aussi membre fondatrice de l'association de gymnastique féminine et a assuré durant plusieurs années la présidence de cette association. Pour tous ces engagements, nous lui exprimons toute notre gratitude.

Elle a su par sa simplicité, sa gentillesse, son engagement et son travail se faire apprécier par tous et son dévouement à la commune restera dans nos mémoires.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JANVIER 2011

DÉCIDE de confier le remplacement de la plateforme d'entrée à l'école primaire à la Société STIB 2 rue des Tilleuls 67250 SOULTZ/FORÊT, pour un montant de 1500 € HT



MARS 2011

DÉCIDE d'approuver le compte administratif de 2010 arrêté aux chiffres suivants à savoir :

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	330 309,35 €	1.009 433,90 €
Investissement	1 314 493,91 €	640 758,51 €
Excédent global		5 389,15 €

APPROUVE le compte de gestion du budget principal présenté par le Trésorier

DÉCIDE de reporter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 à la section d'investissement du budget 2011

APPROUVE le compte administratif de 2010 arrêté aux chiffres suivants à savoir :

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT NEUBRUNNEN 7ÈME TRANCHE

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	114 831,43 €	335 849,99 €	+ 221 018,56 €
Investissement	214 285,56 €	113 911,43 €	- 100 374,13 €
Report au compte 001			100 374,13 €

DÉCIDE de reporter le déficit d'investissement d'un montant de 100 374,13 € au compte 001 et l'excédent de fonctionnement de 221 018,56 € au compte 002 du budget 2010.

DÉCIDE d'approuver le compte de gestion du budget principal présenté par le Trésorier Municipal, arrêté aux mêmes chiffres pour l'année 2010 que ceux de la commune.

DÉCIDE d'approuver l'avenant n°1 au marché du 05/11/2007 avec l'entreprise SOBECA pour le lot n°3 : réseaux secs, éclairage public pour un montant de 1 674,00 € HT soit 2 002,10 € TTC.

DÉCIDE d'acquérir de Musikhaus Thomann e.k, Inhaber Hans Thomann, Treppendorf 30, 98137 BURGENBRACH (Allemagne) le matériel de sonorisation AUDIO TECHNICA ATH PRO5 V et accessoires pour un montant TTC de 6 850,53 €.

DÉCIDE d'acquérir les papiers peints et la peinture pour la rénovation du logement communal au 1er étage du 10 Place de l'Eglise chez 4Murs, 6 rue du Taubenhof 67500 HAGUENAU pour un montant de 645,74 € HT soit 772,30 € TTC.

DÉCIDE d'émettre un avis favorable à la participation financière de l'aménagement de la rue des Etangs et de la rue des Prés sur le ban de DURRENBACH en agglomération de WALBOURG par un montant estimé à 21.000 €.

DE FORMALISER cette engagement par une convention entre les 2 communes.



DÉCIDE de confier les travaux d'aménagement des 2 ilots à l'entrée de l'agglomération, en venant de Walbourg, à l'entreprise A.HEIBY ET FILS 1 rue du Docteur Albert Schweitzer 67250 HUNSPACH pour un montant de 2.507,80 € HT soit 2.999.33 € TTC.

AVRIL 2011

DÉCIDE de maintenir le taux d'imposition du foncier bâti et non bâti.

DÉCIDE d'augmenter le taux d'imposition de l'habitation pour 2011 avec un coefficient de variation proportionnel de 1,009991 pour un produit fiscal attendu de 204 088,00 €.

A SAVOIR:

Taxes	BASES D'IMPOSITION 2011	TAUX 2011	PRODUIT FISCAL 2011
Habitation	807 400	12,59%	101 652
Foncière bâti	670 600	13,97%	93 683
Foncière non bâti	15 100	57,97%	8 753
		Total	204 088

DÉCIDE d'arrêter le budget primitif 2011 aux chiffres suivants à savoir :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 482 054,00 € en dépenses et en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 320 736,00 € en dépenses et en recettes.

APPROUVE le compte de gestion du budget du lotissement Neubrunnen 7ème tranche.

DÉCIDE de confier les travaux de plâtrerie dans le logement communal situé au 1er étage au 10 Place de l'Eglise aux Ets SCHMIDT à 67360 WOERTH 15 rue de la Sauer pour un montant de 992,83 € HT soit 1 187,42 € TTC.

DÉCIDE de confier les travaux de l'aménagement du chemin accès et nivellement de la décharge communale à l'entreprise HERRMANN Travaux Publics à 67250 SURBOURG 6 rue de l'Artisanat pour un montant de 3 205,00 € HT soit 3 833,18 € TTC.

MAI 2011

DÉCIDE de vendre à M. Mme M. Mme VONAU Yannick, M. Mme BRANCIER Julien, M. Mme LE GUILLY Gérald et de Mme FUCHS Anne une partie de terrain complémentaire au droit de leur propriété respective de la parcelle cadastrée n°342 section 15 au lieu Langfeld appartenant à la Commune de Durrenbach au prix de 1.000 Euros/l'are TTC

DE CHARGER le cabinet de géomètres GRAFF KIEHL géomètres experts à 67000 STRASBOURG pour établir un procès verbal d'arpentage aux frais des acquéreurs désignés ci dessus.

DE CHARGER le Maire à établir des promesses de vente entre la commune de Durrenbach et les acquéreurs désignés ci-dessus.

DE CHARGER Maitres RITTER Patrice et Laurent, notaires associés à 67360 WOERTH 2 rue des Aulnes pour établir l'acte de vente aux frais des acquéreurs désignés ci-dessus.

DÉCIDE de confier la restauration des appareils de console, tirasses et accouplements de l'orgue de l'Eglise Saint Barthélémy de DURRENBACH à la Manufacture d'Orgues MUHLHAUSEN de 67114 ESCHAU 3 rue de l'Industrie pour un montant de 4787,00 € HT soit 5725,25 € TTC



DÉCIDE de confier les travaux de réaménagement de la Place de l'Eglise à l'entreprise HEIBY ET FILS à 67250 HUNSPACH 1 rue du Dr Schweitzer pour un montant de 6 350,00 € HT soit 7 594,60 € TTC.

DÉCIDE d'autoriser le Maire à procéder à la régularisation par échange et acquisition de terrain à l'€uro symbolique suivant le plan topographique entre la commune de DURENBACH et MMme WELTZER Louis au 98 Grand Rue propriétaires des parcelles 11, 12, 13 section 9 et M. DIEMER Claude au 4 rue du Café propriétaire de la parcelle 14 section 9.

DÉCIDE de charger le Centre de Gestion de consulter le marché de l'assurance statutaire, pour son compte, dans le but de trouver une entreprise d'assurance agréée en vue de permettre l'établissement d'un contrat groupe d'assurance des risques financiers découlant de la protection sociale statutaire des agents de la collectivité.

Au vu des résultats de la consultation qui seront communiqués par le Centre de Gestion, la commune décidera par délibération des modalités d'adhésion au contrat collectif d'assurance statutaire proposé par le Centre de Gestion.

DÉCIDE de créer un poste d'agent contractuel saisonnier non titulaire dont les attributions consisteront : à assurer avec l'agent technique principal l'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux et divers travaux.

JUILLET 2011

DÉCIDE d'émettre un avis favorable sur le projet de la modification n°1 du plan d'occupation des sols de la commune Hegeney.

DÉCIDE de confier les travaux de nettoyage des fossés à l'entreprise SCHLEIFFER TP 15 rue des Mésanges 67350 UHRWILLER pour un montant de 3 500,00 € HT soit 4 088,00 € TTC.

DÉCIDE

DE RAPPELER son attachement au maintien de tous les services de l'hôpital de Wissembourg.
D'EXPRIMER son opposition à la fermeture du service d'hospitalisation de pédiatrie médicale.
D'exiger une concertation réelle avec les élus du territoire et une information claire des habitants quant au devenir des services du centre hospitalier de Wissembourg.



DÉCIDE d'approuver la nouvelle rédaction des statuts de la communauté de communes comme suit : DE COMPLÉTER LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, BLOC DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PAR L'ADJONCTION DANS LE SCHÉMA DES COMPÉTENCES D'INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRE DU POINT SUIVANT :

LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À AMÉNAGER À L'EST DE HEGENEY, LIEU DIT SCHEIDHEUBEL ET SAND, EN BORDURE DE L'EBERBACH.

DÉCIDE

D'EMETTRE un avis favorable sur un projet de structure commune concernant un même bassin versant pour permettre de gérer efficacement la gestion d'un cours d'eau en amont et en aval.

D'EMETTRE un avis favorable au projet de regroupement du Syndicat de Curage et de Rectification de la Sauer avec le Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Eberbach, étant donné qu'il s'agit du même bassin versant.

DE DONNER un avis défavorable au regroupement du Syndicat de Curage et de Rectification de la Sauer avec le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Moyenne Moder étant donné qu'il ne s'agit pas du même bassin versant.

DÉCIDE D'ADOPTER LA MOTION SUIVANTE:

Le débat est engagé sur la réforme territoriale et ses effets en Alsace. La Région Alsace, en Assemblée plénière le 7 mai 2011, a adopté une résolution se prononçant pour la création d'un Conseil d'Alsace.

Ce débat concerne tous les Alsaciens et, de ce fait, toutes les collectivités alsaciennes. Les enjeux de ce projet portent sur l'efficacité de l'action publique et les conditions d'exercice de la démocratie locale.

Nous partageons l'idée qu'il est aujourd'hui possible d'élaborer une adaptation régionale spécifique de la loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriale qui permettrait d'approfondir et de parfaire le mouvement de décentralisation entamée depuis les années 1980.

Nous partageons l'idée que cette démarche doit répondre à plusieurs objectifs :

-renforcer la dynamique régionale, accroître le rayonnement international ;

permettre des économies de fonctionnement ;

garantir plus de simplicité et de lisibilité pour les citoyens ;

renforcer la capacité de l'Alsace à être performante dans la mise en oeuvre des politiques publiques ;

obtenir plus de visibilité et d'influence au niveau national et s'inscrire pleinement dans le développement de la coopération transfrontalière au sein de l'espace rhénan ;

simplifier les prises de décisions et les circuits administratifs ;

éviter la concurrence entre les collectivités.

Et qu'une telle évolution doit répondre aussi à des impératifs :

éviter la centralisation régionale ;

offrir plus de proximité dans la prise en compte et la satisfaction des besoins des habitants

garantir dans la mise en œuvre des politiques publiques, l'articulation avec les territoires par la déconcentration des services, au plus près des communes, et tout particulièrement à Haguenau qui structure le territoire de l'Alsace du Nord ;

demander à l'État le transfert de nouvelles compétences et de nouveaux moyens – à travers la contractualisation – pour expérimenter une nouvelle phase de décentralisation ;

déléguer un certain nombre de responsabilités aux intercommunalités ainsi qu'aux nouvelles organisations territoriales comme la métropole et le pôle métropolitain.

SE PRONONCE favorablement à la réunion du Conseil régional d'Alsace et des deux Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en une collectivité unique au sens de l'article L.4124-1 du code général des collectivités territoriales : le Conseil d'Alsace.

SE PRONONCE favorablement à l'expérimentation du Conseil d'Alsace, sans création de nouvelle structure mais par la coopération

librement consentie, avant l'échéance du renouvellement général prévu en 2014.

SE PRONONCE favorablement à la consultation par voie de référendum des citoyens alsaciens sur la réunion du Conseil régional d'Alsace et des deux Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en une collectivité unique au sens de l'article L.4124-1 du code général des collectivités territoriales ».

OCTOBRE 2011

DÉCIDE de fixer à 5 le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité, le coefficient s'appliquant aux consommations d'électricité effectuées sur le territoire de la commune de Durrenbach.

DÉCIDE de confier le remplacement partiel du revêtement de sol au relais de l'Amitié à la société ABRY ARNOLD 2- 6 rue de la Division Leclerc à 67000 STRASBOURG pour un montant de 4 665,07 € HT soit 5 579,42 € TTC.

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE LA SOURCE DES SENS Route de Haguenau – Extension du réseau électrique.

DÉCIDE de ne pas prendre en charge la part relative aux travaux d'extension du réseau électrique.

DÉCIDE de vendre à Monsieur et Madame VONAU Yannick domiciliés à 67360 DURRENBACH 9 rue des Bleuets, lotissement Neubrunnen 7ème tranche la parcelle n°391 section 15 d'une superficie de 4 ares13 terre 2, une partie de la parcelle n°342 section 15 d'une superficie de 1 are 25 (environ) et une partie de la parcelle n°394 section 15 d'une superficie de 1are 60 (environ) pour un montant forfaitaire de 1827 € TTC.

DÉCIDE de vendre à Monsieur et Madame FORLER Laurent domiciliés à 67360 DURRENBACH 10 rue des Bleuets, lotissement Neubrunnen 7ème tranche une partie de la parcelle n°405 section 15 au lieu dit Langfeld d'une superficie de 0 are75 (environ) pour un montant forfaitaire de 196 € TTC.

DÉCIDE d'instaurer la taxe d'aménagement et de fixer le taux à 2% sur l'ensemble du territoire de la commune de Durrenbach. La présente délibération est valable pour 3 ans en ce qui concerne l'institution de la taxe d'aménagement et 1 an pour le taux et les exonérations.

DÉCIDE d'émettre un avis favorable sur le projet de la modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune Biblisheim.

DÉCIDE d'émettre un avis à la suppression de la cabine téléphonique située devant le 27- 29 rue Principale à Durrenbach.

DÉCIDE de vendre à Electricité de Strasbourg, à l'Euro symbolique la parcelle n°196 section 27 au lieu dit Brueckmatt d'une superficie de 0a31 pré 2. Les frais du notaire seront à la charge de l'acquéreur.

DÉCIDE d'approuver l'avenant à l'élaboration du PLU par le Bureau ESPAYS, 46 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG pour la mise en conformité avec la loi ENE (Grenelle 2) pour un montant de 8 720,00 € HT soit 10 429,12 € TTC.

DÉCIDE D'INSTALLER un columbarium au cimetière communal.

DE CONFIER les travaux d'aménagement d'un columbarium à l'entreprise A. HEIBY et Fils 1 rue du docteur Albert Schweitzer 67250 HUNSPACH pour un montant de 16.620,50 € HT soit 19.878,12 € TTC, après accord de subvention.

NOVEMBRE 2011

DÉCIDE d'approuver le contrat de territoire de Sauer/Pechelbronn conclu pour la période 2011 - 2016.

DÉCIDE d'autoriser le Maire à signer le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Sauer/Pechelbronn.

DÉCIDE d'acquiescer y compris la pose d'un Abri bus 3M STANDARD PARAPLUIE de la société CDP MOBILIER URBAIN, 2 rue Artisanale BP 90056 67318 WASSÉLONNE pour un montant de 3 600 € HT soit 4 477,61 € TTC.

DÉCEMBRE 2011

DÉCIDE de confier l'acquisition et l'installation d'une centrale téléphonique regroupant toutes les installations existantes des différents bâtiments communaux (mairie, écoles, relais, bibliothèque), à la société ENTELA 5 rue des Cigognes à 67960 ENTZENHEIM, pour un montant de 10 130,17 € HT soit TTC 12 115,68 € TTC. Ce regroupement réduit d'une façon très avantageuse le coût des abonnements éparpillés en plusieurs contrats.

DÉCIDE d'accorder à La Vague Drachenbronn – Betschdorf rue du Bannholtz 67660 Betschdorf une subvention de 198,00 € pour l'année scolaire 2011/2012. Mise à disposition d'un animateur sportif aquatique, titulaire du BEESAN afin d'optimiser les séances de piscine des écoliers.

FIN DES TRAVAUX AU LOTISSEMENT 7ÈME TRANCHE - RUE DES BLEUETS



C'est en fin d'été que les travaux de finition ont été réalisés : pose de la couche d'enrobé de finition sur la chaussée et sur les trottoirs, travaux paysagés (engazonnement) autour du parking. Les nouveaux occupants peuvent maintenant profiter pleinement de leur nouvel environnement. L'ensemble des travaux réalisés pour cette tranche se solde à 225 000 € TTC.

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS



MONS ET MME PASQUET SYLVAIN
RUE DU CHEMIN DE FER



MONS ET MME HEINTZ OLIVIER
GRAND'RUE



(Riegert Aurélie : petite fille de Alice Willinger)
RIEGERT AURÉLIE - LACROIX PASCAL
(MAISON RESTAURÉE) RUE PRINCIPALE



MONS ET MME WENDLING CLAUDE
ROUTE DE MORSBRONN



MAISON GELDEICH
ROUTE DE HAGUENAU



MAISON GELDREICH
ROUTE DE HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Après cinq années d'études et d'élaborations de plan de zonages et de règlements d'urbanisme, le conseil municipal a arrêté le PLU (plan local d'urbanisme) par délibération en décembre 2010.

La suite de la procédure a consisté à soumettre le projet définitif aux personnes publiques associées. Si les PPA consultées ont majoritairement émis des avis favorables, l'état, c'est-à-dire la direction départementale des territoires a formulé des réserves plus importantes en appui sur les nouvelles lois du Grenelle sur l'environnement. C'est ainsi que trois remarques principales doivent être retraitées :

- la prise en compte du risque d'inondation. Il est demandé que les dispositions particulières applicables surtout en zone UXA et UE1 reprennent les recommandations du SDAGE Rhin Meuse.

- les évaluations à produire en lien avec la présence d'un site Natura 2000.

- l'importance des zones de développement de l'habitat. Au regard des orientations du SCOTAN, Durrenbach a un rang de « village » dans l'armature urbaine. L'accroissement de l'enveloppe urbaine est trop importante et doit être revue à la baisse car la seule génération des profondeurs constructibles à 60 m porte déjà l'extension urbaine à 6 hectares.

Les dossiers revus par le bureau d'études ESPAYS seront prêts pour le début de l'année 2012. Les procédures et enquêtes publiques suivront leurs cours pour aboutir vers fin 2012. Les dossiers modifiés seront tenus à la disposition du public pour consultation et enregistrement des remarques dans un registre pendant les horaires habituels d'ouverture de la mairie.



Accueil des nouveaux résidents et des lauréats au fleurissement 2010 - 2011

ACCUEILLIR ET FLEURIR

Une réception bien sympathique s'est déroulée à Durrenbach, vendredi, 18 novembre 2011, dans la salle du «Relais de l'Amitié» à l'initiative du maire Charles Meyer Kuhn et de ses conseillers, qui a réuni une centaine de personnes.

Après les paroles de bienvenue, le maire a retracé l'historique du village, Durrenbach compte actuellement 1070 personnes, réparties dans 420 maisons, fait partie du canton de Woerth, de l'arrondissement de Wissembourg, et de la ComCom de Sauer-Péchelbronn. Les artisans et commerçants bien implantés sur le secteur occupent 150 personnes, des commerces de proximité tels que la Coop, la Boucherie-Charcuterie, la Boulangerie, La Poste, maintiennent des lieux de rencontres et d'échanges, et une qualité de vie très appréciée, il faut avoir à coeur de les faire vivre et permettre ainsi une dynamique de proximité. Il a parlé de l'Ecole communale Frédéric Oberlin, sous la direction de Mme Michèle Metz qui fonctionne toujours en autonomie, grâce aux effectifs stables, réparties en 4 classes et découle de la politique municipale de maintenir un niveau jeune dans le village.

Après cette présentation, il a cédé la parole à son adjoint Jean Weishaar qui a présenté le tissu associatif de la commune qui compte pas moins de 10 associations, soutenues et subventionnées par la commune.

En seconde partie, remise des diplômes aux lauréats du fleurissement et aménagement. Ils ont été félicités et remerciés pour leur investissement en temps et en argent, ils participent à l'amélioration du cadre de vie.



15 lauréats ont été sélectionnés:

- Mr et Mme Yvan Muller, Mr et Mme Eugène Dutey, M. Joseph Meyer Kuhn, Mr et Mme Albert Willinger, Mr et Mme Bernard Weishaar, Mr et Mme Laurent Wothké, Mr et Mme Joseph Siedel, Mr et Mme Etienne Suss, Mr et Mme Jacques Schell, Mr et Mme Jean-Paul Rohmer, Mr et Mme Ohlmann, Mr et Mme Manuel Dos Santos, Mr et Mme Philippe Helmer,

Mr et Mme Jean Weishaar, et le Restaurant «A la Rose».

Ils se sont vus remettre, un cadre avec la photo de leur maison fleurie, un diplôme et un sécateur : un outil toujours utile à ces amoureux de la nature et des fleurs. Un montage vidéo réalisé par René Fabacher, conseiller municipal a présenté le village et toutes les photos des maisons fleuries sélectionnées. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Pour information : la municipalité a décidé de participer à hauteur de 0,50 € à tout achat de fleurs pour l'extérieur et pour la saison à venir (2012) chez «jardinerie SINGER» à Durrenbach. Conditions : fleur d'un prix supérieur à 2,00 € et participation plafonnée à 50,00 € par propriété.

LA PHOTO DE FAMILLE



L'ORIGINE DU DRAPEAU FRANÇAIS



Bleu: dynastie des Capétiens.

Blanc: la couleur des rois Bourbons.

Rouge: la dynastie des Carolingiens.

Le drapeau français résume les 3 dynasties qui ont fait l'histoire de la France pendant 10 siècles.

Le drapeau, un symbole... à l'heure où l'on s'interroge sur notre «identité nationale». Il est bon de rappeler les valeurs que représentent notre drapeau et la place d'honneur qu'occupent nos porte-drapeaux à tout moment.

De tous les temps, les soldats aux combats ont arboré un drapeau, un fanion.

Sous la Révolution française, les soldats de la Garde nationale arboraient les couleurs de la ville de Paris : rouge et bleue. Reconnue par Louis XVI, la garde décide d'y adjoindre la couleur royale, le blanc.

En 1794 un décret impose le drapeau tricolore comme pavillon national et dès lors il devient le Symbole de la Nation Française.

Ce symbole est déployé par le porte-drapeau lors des différentes cérémonies patriotiques nationales. La fonction de porte-drapeau existe depuis fort longtemps et a toujours eu place dans les événements officiels: couronnements, batailles, traités de paix, défilés... Les DRAPEAUX des UNITES COMBATTANTES sont couverts de gloire, certains sont décorés de la croix de guerre ou d'ordres nationaux. Ces drapeaux sont le vecteur essentiel et incontournable de la sauvegarde et de l'enracinement de notre identité nationale.

Porter le drapeau c'est mettre en avant les valeurs de la

CYBERDÉFENSE, ENJEU DU 21ÈME SIÈCLE

Au 21ème siècle, l'informatique est partout, des ordinateurs aux smartphones, des logiciels pour retoucher des photos aux systèmes d'arme des avions de chasse. Le cyberspace est devenu le 5ème champ de bataille et une priorité pour le ministère de la Défense. De la cyberdéfense, autrement dit de la défense des systèmes d'information, dépend le bon déroulement des missions. Et si la réussite d'une opération extérieure dépendait non pas du nombre d'avions de chasse déployés mais d'une connexion en réseau sécurisée ?

Moins onéreuses et moins risquées que les attaques traditionnelles, les attaques informatiques se multiplient. Les infrastructures vitales d'un Etat font partie des cibles civiles potentielles, car elles dépendent du monde informatique, de l'aiguillage des trains aux transferts d'argent dans une banque. Les autres cibles principales sont les militaires et leurs systèmes d'armes embarqués 100% automatisés, leurs centres de commandement en réseau, leurs drones contrôlés à distance, etc. Un virus implanté dans le système d'information d'une centrale électrique pourrait impacter notamment le quotidien des civils ; un autre inséré dans l'or-



République française, tout en rendant hommage aux combattants ayant servi la France et aux milliers qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême, jusqu'aux dates les plus récentes. C'est éviter l'oubli du patriotisme et la disparition de l'identité nationale. C'est porter haut et fièrement les valeurs de la France. Aussi, déployer le drapeau tricolore pour une journée, à l'occasion d'une fête nationale est très honorable de la part des citoyens. Un acte qui ne doit pas être pris à la légère, qui si non, perd toute sa valeur et tourne à l'outrage.

Un commandant d'unité pourrait mettre en péril une mission. Comment faire face aux menaces de ce monde virtuel aux retombées bien réelles ? Comment garantir la réussite des missions lorsqu'elles dépendent de l'informatique ?

Certaines mesures ont déjà été mises en place. Ainsi, une stratégie et une politique interministérielles en matière de cyberdéfense ont été élaborées par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information et rendues publiques en 2011.

En parallèle, le ministère de la

Défense a développé des structures spécifiques pour protéger ses systèmes d'information. Le renforcement de la cyberdéfense est lancé.

AU SEIN DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, PLUSIEURS ENTITÉS SONT CHARGÉES DE LA CYBERDÉFENSE. PARMI ELLES, LE CENTRE D'ANALYSE DE LUTTE INFORMATIQUE DÉFENSIVE ASSURE, UNE RÉACTION RAPIDE FACE AUX MENACES. **LE CALID.**

A travers d'ordinateurs mis en réseaux pour communiquer aux systèmes d'arme électroniques gérés à distance, le ministère de la défense utilise ainsi de multiples systèmes d'informations. Plusieurs structures se partagent leur protection, dont le CALID qui joue le rôle d'expert technique.

UN TRAVAIL QUOTIDIEN DE VEILLE, D'ANALYSE ET DE COMMUNICATION.

Toute la journée sur Internet, un groupe de spécialistes effectue une veille des forums, blogs, réseaux sociaux, sites spécialisés et sites d'actualité qui abordent le thème de la sécurité informatique. Traque les virus et les techniques de cyberattaque diffusées sur la toile. Il transmet les informations malveillantes recueillies aux analystes.

DES CYBERMENACES SUR LES THÉÂTRES D'OPÉRATION

«Pour l'instant, on ne constate pas de vols de données, de détournement d'information ou de mise en péril des systèmes d'arme sur les théâtres d'opérations à travers les systèmes d'information», rassure le lieutenant-colonel Mathieu, chef du Calid. Néanmoins, la menace existe. «Lors de la conduite de tirs, un commandant décide des opérations en fonction des informations qui apparaissent sur ses ordinateurs : c'est un risque de vulnérabilité car ces informations peuvent être piratées». Un programme d'armement prévoit en outre la mise en place de sondes sur tous les réseaux du ministère. Elles permettraient de faire remonter automatiquement toutes les informations du niveau local vers le centre d'analyse, pour être aux prémices de l'attaque.



EXEMPLES DE CYBERATTAQUES

FRANCE 2011 : Le système d'information des ministères économique et financier a été victime d'une attaque d'espionnage informatique d'ampleur. L'attaque a, comme souvent, commencé par l'envoi de courriels contenant une pièce jointe piégée par un code malicieux non encore répertorié par les antivirus. L'ouverture de cette pièce jointe par des utilisateurs a permis

l'installation d'un cheval de Troie, transformant leurs postes en têtes de pont pour les attaquants. Ces derniers ont ensuite pu, par l'intermédiaire de ces têtes de pont, compromettre d'autres postes, puis passer des ordres pour exfiltrer les données choisies, avant d'effacer leurs traces. Le niveau technique des procédés utilisés et la mise en œuvre constatée de l'attaque révèlent qu'il s'agit de professionnels déterminés et organisés. Le but des attaquants était, selon toute vraisemblance, de se procurer des informations économiques et financières sur la France, notamment dans le cadre du G20.

RF

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

QUATRIÈME RENTRÉE POUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE DURRENBACH

Pour la deuxième année, l'accueil périscolaire de Durrenbach se rassemble pour ses activités du soir avec l'accueil périscolaire de Walbourg, les enfants sont transportés en minibus à la sortie de l'école pour se rendre dans les locaux à Walbourg et ainsi pouvoir profiter des activités en commun.

Les repas du midi sont toujours pris dans les locaux au presbytère et livrés en liaison chaude par le restaurant La Bellevue de Hégeney. Les enfants sont toujours aussi ravis des repas et de l'ambiance conviviale du temps de midi.



Au niveau de l'organisation du périscolaire Anne et Karine accueillent toujours les enfants le midi. Cette année c'est Karine qui prend les responsabilités d'animatrice référente. Une directrice multi-sites de l'ensemble des périscolaires du territoire gère maintenant

toutes les tâches administratives. C'est Patricia Picot-Ball qui assure cette fonction afin de favoriser le travail sur le terrain des animatrices.

Cette année 30 enfants du village sont inscrits à l'accueil périscolaire. En moyenne, nous accueillons environ une douzaine d'enfants les midis et en moyenne 8 enfants les soirs.

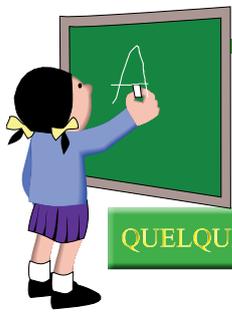
Au premier trimestre, le programme du périscolaire en soirée est



tourné autour de la créativité tant par l'activité manuelle que par l'écriture d'un film et la préparation d'un spectacle pour les anciens qui sera présenté lors des fêtes dans les villages de Durrenbach, Walbourg, Gunstett et Bilibsheim.

Cette année encore les enfants et les animateurs des périscolaires de Walbourg et Durrenbach participent à l'action calendrier en faveur de l'association Maria H'ma. Ce calendrier est vendu au prix de 4€. Il a été créé par les enfants du périscolaire afin d'aider les habitants du village de Dara Palmeo au Sénégal. Le bénéfice de la vente des calendriers servira à fournir les matériaux pour la construction de l'infirmierie du village. Si vous êtes intéressés par un calendrier, les animatrices sont à votre disposition.





l'école

QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE !

Au cœur de notre dynamique petit village, la rentrée s'est passée bien paisiblement à l'école !
88 enfants sont inscrits cette année, répartis plutôt équitablement entre les 4 classes :

24 ÉLÈVES EN PS/MS AVEC ISABELLE HUBER ET MARTINE KLIPFEL



ÉCOLE MATERNELLE : LES PETITS



LES MOYENS

Deux fois par semaine, Evelyne KOPP, enseignante du RASED, travaille pendant une heure avec des élèves nécessitant un soutien. Deux bénévoles interviennent également auprès d'un ou deux enfants, une fois par semaine, Betty BRUCHOT et Chantal RUEBENTHALER. Une troisième personne désireuse de consacrer gracieusement un peu de temps au service des enfants serait d'ailleurs la bienvenue !

21 ÉLÈVES EN GS/CP AVEC SANDRA TRITSCHBERGER ET À MI-TEMPS, UNE ASSISTANTE DE VIE SCOLAIRE, VALÉRIE GERMAIN



20 ÉLÈVES EN CE1/CE2 AVEC DELPHINE DEVILLERS QUI REVIENT À DURRENBACH APRÈS UN AN DE REMPLACEMENTS DANS LA CIRCONSCRIPTION



23 ÉLÈVES DE CM1/CM2 AVEC MICHÈLE METZ, ET LE VENDREDI ALEXIS SCHAEFFER, EN FORMATION POUR DEVENIR PROFESSEUR DES ÉCOLES



Enfin, Evelyne KRAEMER continue à être notre responsable informatique, elle se charge de la maintenance des appareils, de séances d'initiation, et du site internet de l'école que nous vous encourageons à consulter : <http://ecoleoberlindurrenbach.fr>.

Nous sommes également soutenus par une dynamique association de parents, « En Avant les Enfants », qui organise des actions pour financer les activités de l'école, mais aussi simplement pour le plaisir des enfants du village. Et les familles apprécient la présence joyeuse et efficace de l'équipe du périscolaire, Anne MARCHAL et Karine FERNANDES.

La rentrée 2011 marque l'adoption d'un nouveau projet d'école triennal.

Il s'appuiera sur 3 axes :

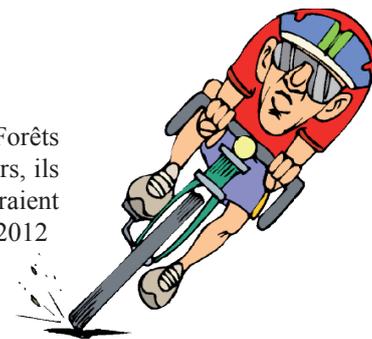
- savoir copier efficacement et sans erreur un texte de plus en plus long, en soignant son écriture, et être capable de vigilance orthographique lors de toute production d'écrit
- être capable de persévérance dans un travail, le mener à terme sans se décourager ou se laisser distraire, et en utilisant les outils de la classe

- à travers un partenariat avec une école allemande, développer l'ouverture culturelle des enfants

Chaque classe développe des projets divers : les enfants de la maternelle sont allés chez le boucher pour y découvrir comment l'on confectionne les knacks, et pour en goûter ! Les GS/CP travaillent sur le thème de la forêt, ils vont faire une sortie dans celle d'Eschbach et participer à un atelier sur ce thème à la médiathèque de Haguenau. Les CE ont un sympathique locataire, leur ami le lapin et s'apprentent à rédiger un journal sur la vie de l'école. Les CM se sont préparés avec enthousiasme à la rencontre de « balle ovale » à Haguenau, et même s'ils n'ont pas été très bien classés, ils ont vécu une journée inoubliable avec 1500 élèves ! Ils ont aussi écrit des fables qu'ils sont en train d'illustrer : leur but est de réaliser un livre animé !

COURSE CYCLISTE

Le 8e grand prix cycliste de Durrenbach, organisé par l'A.S.C.L et le V.C.N.A de Sultz-s-Forêts le 25 avril a encore connu un énorme succès. Ce grand prix attire de plus en plus de coureurs, ils étaient plus de 250. Pour la première fois le sens du circuit a été inversé, et les coureurs déclaraient qu'il était plus sélectif dans ce sens et le 9^{ème} grand prix aura lieu lundi de Pâques le 9 avril 2012

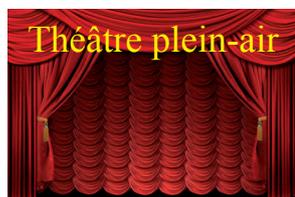


Open air de la Volksmusik

Le 2eme open air de la Volksmusik du samedi 27 août organisé à Durrenbach, par l'A.S.C.L a été un grand succès. Un programme de choix avait été présenté pendant près de 7 heures avec Sigrud et Marina, Belsy et Florian Fesl, les Jungen Zillertaler, Sonia Suter et les Elsaesser. Près de 1000 personnes se sont déplacées, et même une averse juste avant le début du concert n'a découragé personne. Vu le succès, le 3^{ème} Open-Air est prévu fin août 2013 avec entre autre les "Gechwister Hoffmann".

Concert de Noël du 17 décembre

Pour la tournée d'adieu de l'Alpentrio Tirol après 30 ans de carrière, l'A.S.C.L. avait organisé 2 concerts le 17 décembre, l'un à 16 h et l'autre à 20 h. Ce concert rentrait également dans le cadre des festivités du centenaire de l'église St Barthélemy. L'A.S.C.L vous informe dès maintenant que le concert de Noël de 2012 sera animé par Belsy et Florian Fesl fin décembre, la date exacte reste encore à définir.



Théâtre plein-air

L'A.S.C.L va remonter sur les planches en 2012 avec un nouveau spectacle en plein air. Les dates prévues sont le vendredi 29 juin, le samedi 30 juin, le dimanche 1 juillet, le vendredi 6 juillet et le samedi 7 juillet 2012.

ANTENNE DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU BAS RHIN

L'ÉQUIPE DU RELAIS DU LIVRE VOUS ACCUEILLE À LA BIBLIOTHÈQUE SITUÉE AU 1^{ER} ÉTAGE DU RELAIS DE L'AMITIÉ.

SONIA
CATHY-ANNE
MARIE-THÉRÈSE
SYLVIANE
JEANNE
BRIGITE



Le lundi de 15h30 à 16h30
Le mercredi de 14h00 à 15h00
Le samedi de 13h30 à 14h30

En juillet et août
Le samedi de 13h30 à 14h30

La bibliothèque est fermée :

- Les jours fériés
- Les jours de pont
- Durant les petites vacances scolaires

Bienvenue aux nouveaux lecteurs



L'Association « EN AVANT LES ENFANTS »

L'association En Avant les Enfants est une association ouverte à toutes personnes qui se sentent concernées par la vie de l'école et des enfants du village. Elle a pour vocation d'organiser des manifestations conviviales où parents et enfants peuvent échanger et passer un bon moment. Les fonds récoltés au cours de ces manifestations permettent de financer des activités pédagogiques de l'école (sorties, spectacles, classes vertes, ...). Cette année un nouveau bureau a été élu un grand merci à l'ancienne Présidente Valérie Georges et à tous les membres pour le travail fourni pendant toute ses années.

Parmi les manifestations à venir :

- 14 janvier 2012 : ramassage des sapins de Noël et feu de joie.
- 18 février 2012 : carnaval des enfants au relais de l'amitié.
- 7 décembre 2012 : Marché de Noël.

Pour nous contacter :

En Avant les Enfants (Mme Virginie MEYER)
48 grand rue
67360 Durrenbach
courriel : enavantlesenfants@voila.fr
blog : <http://enavantlesenfants.eclublog.fr>



LE FC DURRENBACH

CRÉÉ EN 1921, LE FCD A FÊTÉ SON 90 ÈME ANNIVERSAIRE

FESTIVITÉS DE PENTECÔTE – LES 11, 12 ET 13 JUIN 2011

SAMEDI, DÉMARRAGE DU 90ÈME ANNIVERSAIRE ... par une première pour notre club...

En effet le club a accueilli la finale de la coupe du Crédit Mutuel secteur Wissembourg. Jamais dans la vie du FCD autant de spectateurs s'étaient donnés rendez-vous autour de notre terrain, bijouté par notre jardinier bénévole attiré qu'est Jean BOWE, BRAVO Jean !!!!

C'est donc devant 1000 spectateurs enthousiastes que Monsieur Bernard Weishaar, 1er prix international de Narbonne, a lâché une quarantaine de pigeons en guise de lancement des festivités.

Le Président de la ligue d'Alsace M. Albert Gemmrich, accompagné par les Maires des communes de Durrenbach, Eschbach et Preusdorf, ont donné le coup d'envoi de cette finale-derby du canton.

Le FC Eschbach s'adjugea, logiquement, le trophée dans ce derby qui l'opposait à l'US Preusdorf, en remportant cette finale par 3 buts à 1.

DIMANCHE DE PENTECÔTE, après une messe en souvenir des membres défunts du club, la remise des distinctions a été présidée par le Président du Conseil Général Guy Dominique Kennel, du Vice-Président de la LAFA M. Hahn, du Maire M. Charles Meter-Kuhn et de l'adjoint au Maire M. Jean Weishaar. Monsieur le Député Frédéric Reiss les a également rejoint pour cette occasion. Pas moins de 42 dirigeants et joueurs méritants ont été décorés.

Après le vin d'honneur et l'apéritif-concert animé par l'harmonie St Barthélémy de Durrenbach en interprétant



Les heureux récipiendaires de distinctions entourés des élus



Le lacher de pigeons de Bernard Weishaar

quelques majestueux morceaux, tout le monde a pu se restaurer sur place.

L'après midi, le traditionnel tournoi de Pentecôte des jeunes a démarré avec un tournoi de Pitchounes et de Débutants qui ont réuni au total 120 petits mordus du foot. C'est Kaltenhouse, qui remporte le tournoi Pitchounes 2011. Chez les Débutants, avec la participation de 12 équipes, c'est Forstheim qui a remporté la

finale.

LUNDI DE PENTECÔTE, 10 équipes d'U13 (benjamins) et 9 équipes d'U11 (poussins), soit environ 200 joueurs au total, ont parti-



cipé aux différentes rencontres. Chez les U13, c'est Marienthal qui c'est octroyé le trophée Joseph ASIMUS. Chez les U11, c'est encore Marienthal qui s'est emparé du challenge Jean WEISHAAR devant l'équipe locale de Durrenbach.

Tout le club peut se féliciter, en commençant par le Président Damien WEISS, le comité, les joueurs, et les bénévoles, qui ont œuvré d'arrache pieds durant ces 3 jours de football non-stop pour que ce 90ème anniversaire soit une véritable fête de football dans la vallée de la Sauer.

Les dirigeants remercient également tous les clubs pour leur participation, les arbitres qui ont tous contribué au bon déroulement des matches, les sponsors et les entreprises qui nous ont



L'abbé Sébastien Philipps officie



Dominique Wernert, Guy Dominique Kennel, M.Hahn, Jean Weishaar, Damien Weiss, Charles Meyer-Kuhn

mis à disposition gratuitement du matériel pour l'organisation et la préparation de ces festivités.
Un rendez-vous à noter dans vos agendas dès à présent les 26, 27 et 28 mai 2012....



DIMANCHE 5 JUIN 2011 – Premier marché aux puces à Durrenbach

Pas moins de 100 exposants, se sont retrouvés dans la rue principale de notre village pour exposer et vendre leurs étalages bien garnis. Beaucoup de visiteurs s'étaient donné rendez vous pour cette manifestation à tel point que les grillades et tartes flambées étaient en rupture de stock dès 14h !! pour les petits et les grands des promenades en poney furent proposées pour agrémenter cette superbe journée ensoleillée.



L'intendance suit...

Nous donnons d'ores et déjà rendez vous à nos exposants pour notre 2ème marché aux puces le Dimanche 24 juin 2012

Mercredi, 13 juillet 2011 – Soirée Feu d'Artifice au stade du FCD. Soirée traditionnelle organisée par le FCD avec le soutien de la commune.

JEUDI, 8 SEPTEMBRE 2011 - Journée "bonnes nouvelles"

En effet, notre équipe 1 se voit remettre le trophée du fair-play et notre équipe 2, classée 5ème meilleur deuxième de sa catégorie monte en Division 1 pour la saison 2011/2012

SAMEDI, 29 OCTOBRE 2011 - Traditionnelle soirée choucroute, (de Surkrüt Owe) animée par les Joyeux Lurons de Lauterbourg. Une soirée toujours aussi sympathique et conviviale avec un remerciement spécial à Jean Jacques KLEIDERER, Joseph et René MEYER KUHN qui régalaient nos papilles depuis 21 ans déjà !! et à Eric LANDGRAF qui a rejoint cette belle équipe de supers cuistots !

Bien sûr, la vie du FC Durrenbach 1921 ne se résume pas uniquement en festivités... mais également en engagements, bé-

névolat, don de soi, dépassement, compétitions, camaraderie, amitié ...

Aussi, nous tenons à remercier très chaleureusement et amicalement pour toutes ces entreprises :

- Merci à l'ensemble des membres du comité, tous les joueurs de notre club sans exception, les entraîneurs et dirigeants, les arbitres, nos épouses et copines, pour leur dévouement pour le club et pour leurs bonnes prises de décisions.
- Merci à nos supporters pour le prix qu'ils payent pour nous soutenir et nous supporter tout au long de l'année...
- Merci aux entreprises locales pour leur sponsoring
- Merci à la commune de Durrenbach pour tout le soutien accordé à notre Club.

ce soutien nous fait toujours beaucoup de bien !

Notre souhait : que le FC Durrenbach, pour les 90 ans à venir, ait une belle emprise sur le football dans la vallée de la Sauer !



13 juillet 2011: l'apothéose, dans le cadre des festivités de la commémoration du 90ème anniversaire.

GYM'NANAS



L'impact positif du sport sur l'organisme et le bien-être mental n'est plus à démontrer, c'est ce que les sportives de l'association « GYM NANAS » ont résolument adopté.

Forte de 103 membres encore cette année, elles se réunissent le mardi et jeudi soir de 18h30 à 19h.30 ou de 19h.30 à 20h.30 à la salle du Relais de l'Amitié.

Une bonne séance d'étirements permet de diminuer la raideur des muscles, d'assouplir les articulations et d'atténuer l'apparition des courbatures. L'exercice physique ne sert pas seulement à se forger les muscles, il renforce aussi les capacités intellectuelles, la mémoire et prévient les désagréments de la vieillesse.

Nos deux animatrices, Vicky et Astride à travers des rythmes et des chorégraphies très inspirées nous mènent comme des pros...

Petite nouveauté pour cette année, Astride nous initie le jeudi soir à raison de 15mn à la « Zumba », danse fitness qui nous fait vibrer sur des mélodies latines :salsas, la cumbia, le flamenco.

Avis aux amateurs ! ...

Les séniors

Profitant de leur temps libre, les Séniors de notre commune, accompagnés de temps en temps par des amis de nos villages voisins, se rencontrent à différentes occasions de l'année. Si le repas de fin d'année, offert par la commune début décembre, est un moment de détente pour l'ensemble des retraités, le groupe

des Séniors faisant parti de l'association s'est retrouvé le mercredi 19 janvier 2011, chez Marcel Hummel pour débiter cette nouvelle année par un déjeuner convivial dans une ambiance musicale

Le 30 mars, une trentaine de personnes se sont retrouvées au «Relais de l'Amitié» pour prendre connaissance des propositions faites par Karin KLEIN, responsable de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), concernant différents ateliers de maintien en forme physique et intellectuelle pour les personnes .de tout âge.

La sortie du printemps du 25 mai nous amena à visiter le matin l'exposition «la Science en s'amusant» organisé par le Conseil Général au «VAISSEAU» : lieu de découverte, où nous avons été accueillis par Guy Dominique Kennel, président du C.G. Les installations permanentes sont plutôt destinées aux jeunes, mais la visite d'un tel équipement à Strasbourg permet aussi aux parents et grands parents de se rappeler des souvenirs de leur école.

Après le déjeuner pris au Mont St Odile, l'après-midi fut consacré à la visite du musée de la Manufacture d'Armes Blanches à Klingenthal. Une démonstration de tissage de laine a eu lieu dans les locaux ce jour là, qui intéressa beaucoup les femmes du groupe qui purent en même temps découvrir de belles réalisations de broderies.

Les 16, 17 et 18 septembre 2011 l'agriculture du Bas-Rhin organisait une exposition présentant l'ensemble des activi-



tés du secteur à Oberhausbergen. Sous le thème «Les Terres à l'Envers» dans le cadre de l'organisation du concours de labour européen et national. Une quarantaine de personnes s'étaient manifestées pour participer à la visite le Samedi 17 septembre. Tous en gardent un bon souvenir car ils ont pu se rendre compte de ce que représente cette activité agricole et agroalimentaire pour l'ensemble du département

Le mercredi 19 Octobre, dernière journée de visite organisée en 2011, fut consacrée à la découverte de Saverne et de ses environs. En fin de matinée , la montée au Haut-Barr pour le repas de midi pris au restaurant de ce lieu, a été l'occasion de découvrir le travail d'entretien et de mise en valeur du site par les membres de l'association consacrant beaucoup de temps et d'effort à la restauration de la chapelle et de la conciergerie . La journée s'est terminée à Marlenheim par la visite du domaine viticole « Xavier MULLER et par la dégustation de différents vins produits dans cette commune, lieu de départ de la route du Vin d'Alsace.

Un moment de calme et de recueillement nous fait penser à ceux qui nous ont quittés au courant de l'année. Une pensée toute spéciale à notre ami Georges qui vient de quitter ce monde. Il a été un élément fédérateur dans le groupe dès la création de notre association...

Au moment ou je termine cet article, je viens d'apprendre le décès prématuré de Charles Pflieger.

Sa bonne humeur communicante rayonna toujours en sa présence.

Merci à tous les deux. Soyez certains. que nous ne vous oublions pas.

LA MUSIQUE SAINT BARTHÉLÉMY

CONCERT ANNUEL

Le dernier concert annuel de la Musique saint Barthélémy, dirigé par Denis Litolff, avait eu lieu le 10 et 11 avril 2011. Programmées sur deux jours comme l'année passée: le samedi soir et dimanche après-midi, le succès de ces deux manifestations avait encore enregistré une nette progression. Décidément, il n'y a pas de doute, ce fameux «Egerländer Sound» est devenu l'incontournable clé du succès de l'Ensemble de Durrenbach. Mais bien entendu, cela ne se fait pas tout seul : la persévérance dans le travail, les nombreuses répétitions et l'incontournable talent du présentateur Jacky Stauth, y ont leur importance pour une très grande part.

FÊTE DE LA MUSIQUE DU 21 JUIN

Une autre preuve de ce qui est avancé : la fête de la musique du 21 juin 2011, qui avait attiré plus de 400 personnes dans le



centre du village. Sans grande publicité, sauf par le bouche à oreille, cette soirée, traditionnelle depuis de nombreuses années, est devenue l'inévitable sortie pour les habitants du village et les nombreux fans de la musique de Durrenbach.

taille qui s'étendent de 11h00 à 20h00 le soir. Là aussi, comme toujours dans de pareilles manifestations, le village de Durrenbach est présenté et nommé à longueur de journée. Un autre contrat de taille, qui a lieu tous les deux ans, fin septembre, à



Krautergersheim, à l'occasion de la fête de la Choucroute : là aussi la Musique de Durrenbach se fait un plaisir de mettre en avant le blason et le nom du village devant des milliers de visiteurs et participe ainsi à la notoriété du village.

Mais bien sûr! comme tout le monde peut s'en douter, les musiciens de Durrenbach ont aussi besoin de soutien. Comme l'année passée vous pouvez

FRANCFORT - KRAUTERGERSCHEIM

Pour la deuxième année consécutive, la musique de Durrenbach a représenté l'Alsace le 18 septembre en plein centre de Francfort sur le «Paulplatz», à l'occasion de la semaine alsacienne organisée par l'amicale des alsaciens du monde. Des contrats de

faire d'une pierre deux coups : les soutenir tout en venant passer un agréable moment en leur compagnie. Les prochains concerts auront lieu en 2012, le samedi 31 mars à 20h30 et dimanche 1er avril à 15h00. Ils vous remercient d'avance pour votre sympathique présence.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Des enfants se manifestent souvent lors de la présentation d'instruments, désirant apprendre la musique. Parents n'hésitez pas à les envoyer à l'école de la musique de la vallée de la Sauer. La Musique de Durrenbach participe dans un premier temps par un prêt d'instrument et par la suite par une participation financière. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Renaud Schmitz : directeur de l'ECMU, tel : 06 81 78 79 96 et René Fabacher : président de la Musique Saint Barthélémy, tel 03 88 90 28 08. [SITE INTERNET : musiquedurrenbach.info](http://musiquedurrenbach.info)

LES POMPIERS

LE 3 SEPTEMBRE 2011, CATHERINE KLINGLER A PRIS LE COMMANDEMENT DE LA SECTION DU CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DURRENBACH-WALBOURG. L'OCCASION DE REVENIR SUR CETTE JEUNE DURRENBACHOISE, SERGENT-CHEF CHEZ LES SAPEURS POMPIERS, CONSEILLÈRE MUNICIPALE À DURRENBACH : UNE PERSONNE INCONTOURNABLE DE NOTRE VILLAGE, QUI A ACCEPTÉ DE RÉPONDRE À NOS QUESTIONS.



Qu'est ce qu'un CPI ?

CK : Le CPI est le premier maillon de la chaîne des secours : il regroupe les sapeurs pompiers volontaires du village qui interviennent lorsque vous faites le 18 depuis votre téléphone fixe.

Que pourriez-vous dire du CPI de Durrenbach-Walbourg ?

En 2009, les pompiers volontaires de Durrenbach et de Walbourg ont été regroupés en un seul centre d'intervention. Aujourd'hui, nous sommes 12 pompiers volontaires actifs plus 7 jeunes sapeurs pompiers, les JPS, qui sont formés chaque samedi à Durrenbach par mon adjointe, le caporal-chef Patricia Wolff et par moi-même.

Que signifie pour vous être sapeur pompier ?

C'est apporter du soutien aux personnes qui sont dans la détresse. On a encore souvent l'image du pompier au feu. Mais aujourd'hui, les interventions concernent essentiellement les secours à la personne dans des situations finalement très proches de notre quotidien à tous. C'est former une équipe d'individus qui se soutiennent mutuellement, même dans les situations les plus difficiles, pour travailler comme un seul homme, ou une seule femme. C'est aussi donner de son temps pour être formé selon les règles. De la devise « courage et dévouement », c'est finalement surtout de dévouement dont font preuve les pompiers.

Où intervenez-vous ?

Notre CPI couvre les communes de Durrenbach, Walbourg, mais également Hinterfeld et Biblisheim. Cela nous a amené à tripler le nombre d'interventions par rapport aux années précédentes, avec près de 100 sorties en 2011*. A côté de cela, notre amicale des sapeurs pompiers de Durrenbach organise également quelques manifestations pour nous soutenir financièrement, comme la fête d'été, la distribution des calendriers, ou plus récemment le brûlage des sapins de Noël avec l'association En avant les enfants et le loto bingo qui fut un succès l'an dernier.



Les félicitations du Maire

Que représente pour vous votre nouveau commandement de la section ?

Beaucoup de choses ! Tout d'abord le défi de mener à bien la mission qu'on m'a confiée avec près de 20 volontaires. C'est également la satisfaction d'être à la tête de cette équipe jeune et dynamique où chacun et chacune a appris à se connaître et à travailler ensemble. Enfin, c'est l'officialisation de mon implication dans la coordination et des responsabilités que je gèrais de fait depuis 9 ans.



9 ans ?! Pouvez-vous nous en dire plus sur votre carrière ?

Mon père et mon frère, Jean-Jacques et Vincent Klingler, ont ouvert le chemin d'une tradition familiale : à 15 ans, j'ai rejoint la première section de JSP de Durrenbach, avec Stéphane mon cousin. Trois ans plus tard, en 1997, je me suis ensuite engagée comme sapeur pompier et tout s'est enchaîné : caporal en 2003, année où je suis passée chef de section de Durrenbach en remplacement de mon père qui assurait l'intérim après le départ à la retraite de Rémi Roth ; puis sergent en 2006 et aujourd'hui sergent-chef depuis 2008.

Et aujourd'hui donc chef de la section du CPI Durrenbach-Walbourg !

Jusqu'à présent, le commandement du CPI était assuré par Clément Wagner de Walbourg. Clément est parti à la retraite en septembre dernier après 28 ans de service, justement célébrés à l'occasion d'une cérémonie où il a été promu major honoraire par le commandant Jean-Marc Tessier.

Quelques mots sur cette cérémonie ?

Une belle cérémonie ! Ces cérémonies n'ont lieu que pour les passations de commandement. Beaucoup de monde y était, en particulier le Député Frédéric Reiss, le Président du conseil général du Bas Rhin et président du conseil d'administration du SDIS 67 Guy-Dominique Kennel et le chef de l'unité territoriale de Woerth Pierre Nercher. Il y avait également les maires de Durrenbach et de Walbourg, Charles Meyer-Kuhn et Alphonse Sibler, qui ont d'ailleurs offert le vin d'honneur autour duquel la cérémonie s'est achevée. Et bien sûr tous les sapeurs pompiers et JSP du CPI ainsi que les chefs des CPI voisins.

A quoi pense-t-on à ce moment ?

Un réel enchantement à l'idée qu'on me confie le commandement d'une équipe comme celle de Durrenbach-Walbourg.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Je souhaiterais que le CPI voit ses effectifs renforcés, surtout en journée car la plupart des volontaires travaille à l'extérieur du village. Pour cela, je lance un appel aux personnes, femmes et hommes, entre 20 et 40 ans, pour qu'elles nous rejoignent. On installerait tout le monde dans une belle caserne nouvellement rénovée, ou pourquoi pas construite à neuf, à Durrenbach... un beau projet non ?

En fin d'année 2011, notre communauté de paroisse a connu un évènement qui marque la vie d'une communauté : le départ du curé en place et l'arrivée d'un nouveau curé. Pour l'ensemble des paroissiens de Durrenbach et l'ensemble de la communauté de paroisses (Durrenbach, Biblisheim, Gunstett, Hégeney, Hinterfeld et Walbourg), cela représente un nouvel espoir et une belle marque de confiance faite par l'archevêché de Strasbourg. En effet, il n'est pas rare de voir actuellement un même chargé d'âmes être responsable de plusieurs communautés de paroisses. Et ainsi, ne pouvoir assurer qu'un nombre restreint de messes par paroisse.

DÉPART DE L'ABBÉ SÉBASTIEN PHILIPPS

L'abbé Philipps a été installé le 21 septembre 2008 à Durrenbach en présence du vicaire épiscopal de l'époque Martin Bogner, du curé Winninger et du diacre permanent Jean-Louis Vogelsberger, ainsi que des représentants de la société civile (maires et adjoints) des communes. Avant sa nomination dans nos paroisses, il est déjà aumônier au séminaire des jeunes de Walbourg depuis 4 ans, et également curé doyen du canton de Woerth. Durant les 3 ans de son mandat dans les paroisses, nous pouvons relever quelques faits marquants :

Signature de la convention avec la commune pour l'accueil du périscolaire au rez-de-chaussée du presbytère.

(convention de 3 ans)

Mise en place de la communauté de paroisses les 20 et 21 novembre 2010 en présence de Mgr Grallet, archevêque de Strasbourg avec nomination de l'EAP (Communauté de paroisses St Jean, entre Eberbach et Sauer)

Initiateur de l'année du centenaire de l'église de Durrenbach, église consacrée en mai 1912. L'année du centenaire a été ouverte en même temps qu'a été célébrée la fête patronale de la communauté de paroisses, le 20 mars 2011.



L'église centenaire

Pour rappel, l'ensemble des associations de Durrenbach ont répondu présent à l'invitation du Conseil de Fabrique pour l'organisation d'évènements estampillés « Année du Centenaire ». La messe organisée au terrain de foot de Durrenbach pour les 90 ans du club, la messe organisée à l'étang de pêche Obermatt par l'association de pêche de Durrenbach et environs, en sont des exemples concrets. L'année du centenaire se terminera en apothéose le 20 mai 2012 par une fête du centenaire : une messe communautaire sera célébrée en l'église de Durrenbach avec la présence d'un représentant de l'archevêché et un repas sera servi au Relais de l'Amitié.

ARRIVÉE DE L'ABBÉ PHILIPPE JACQUEMIN

L'abbé Philippe Jacquemin a été installé le dimanche 2 octobre 2011 en l'église ST-Barthélémy de Durrenbach par l'abbé Marcel Klipfel. Ancien élève au séminaire de Walbourg, il poursuit



L'abbé Sébastien Phillips entouré par le Maire et l'Adjoint et les membres du Conseil de Fabrique, à l'occasion de son départ

ses études au lycée de Wissembourg. Après avoir effectué son service militaire en Bretagne en 1996, il rentre au grand séminaire de Strasbourg en 2001.



Le Maire remet à l'abbé Philippe Jacquemin les clés de l'église

Ordonné prêtre en 2008 en la cathédrale de Strasbourg, il est envoyé comme vicaire à Sélestat où il passera 3 années. Depuis début octobre, il est responsable de notre communauté de paroisses, et également aumônier au séminaire de Walbourg.



Le nouveau curé entouré des Maires : Roger Isel Hegeney - Charles Meyer-Kuhn - Alphonse Sibler Walbourg - Mireille Cabirol de Saint Georges Biblisheim

Le mot du Curé...



Quelques mois après avoir été accueilli dans cette belle communauté de paroisses, je ne peux m'empêcher de jeter un œil en arrière, sur le passé non avec mélancolie ou nostalgie mais au contraire dans une véritable action de grâce. Il nous faut toujours dit-on regarder en avant, regarder le présent. Par contre il est recommandé de faire mémoire, de regarder tout le bien dans nos vies et le passage de Dieu.

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi mais Moi je vous ai choisis » nous dit le Seigneur ; le prêtre et donc le curé n'est pas au préalable cette personne appréciée de la majorité pour ses grandes qualités humaines dotée d'une aura surnaturelle et que la communauté alors érigerait en pasteur, un peu à la manière d'un druide du village. Il est toujours donné par Dieu à une communauté car le prêtre est celui que Jésus a appelé à suivre. Aujourd'hui c'est avec vous tous, pour vous tous que je suis curé.

C'est avec beaucoup d'émotions que je me retrouve au carrefour de trois paroisses qui m'ont vu grandir et qui comptent beaucoup pour moi et si vous me permettez je dirai que je suis le fruit de la prière et de l'accompagnement de cette communauté de différentes paroisses.

Tout d'abord Reichshoffen où j'ai passé huit années de ma vie. Tout petit, j'assistais aux messes dominicales, messes qui me paraissaient interminables et qui ont été l'occasion pour mes parents de cultiver et d'accroître la vertu de patience. Mais la grâce était donnée et ce jusqu'au jour de ma première communion.

Puis Lembach où durant 8 ans également j'ai pu faire la connaissance du père Bauer curé du lieu de l'époque et décédé il y a deux ans. De ce temps je garde de très bons souvenirs de ma profession de foi notamment.

Enfin, Niederbronn à qui je dois beaucoup et en particulier à toute ma famille. C'est là véritablement que j'ai pu entendre résonner en moi cet appel du Christ à le suivre.

C'est donc dans un esprit d'unité qu'ensemble nous œuvrerons pour former une communauté de paroisses ; les réalités d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier et chacun nous avons à écouter les « signes des temps », que veut nous dire le Seigneur ?

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012

COMMUNES DE : BIBLISHEIM - DURRENBACH - GUNSTETT - HINTERFELD - WALBOURG

JANVIER		
Samedi 7	WALBOURG	Soirée théâtrale
Dimanche 8	WALBOURG	Fête du 3ème Age
Samedi 14	WALBOURG	Soirée théâtrale
Samedi 28	WALBOURG	Couscous Walbourg Basket club à 12h00
FEVRIER		
Samedi 11	DURRENBACH	Loto-Bingo Amicale Sapeurs Pompiers
Samedi 18	DURRENBACH	Carnaval des enfants
MARS		
Samedi 24	WALBOURG	Portes ouvertes Séminaire
Dimanche 25	WALBOURG	Bourse aux vêtements/jouets – enfants-ados
Samedi 31	DURRENBACH	Concert Musique Saint Barthélémy
AVRIL		
Dimanche 1	DURRENBACH	Concert Musique St Barthélémy
Lundi 9	DURRENBACH	Course cycliste
MAI		
Samedi 5	WALBOURG	Tartes flambées chorale Walbourg
Samedi 12	GUNSTETT	Concert accordéon
Dimanche 13	DURRENBACH	Matinée grosses truites
Jeudi 17	WALBOURG	Kermesse Séminaire
Dimanche 20	DURRENBACH	Centenaire de l'église
Dimanche 27	DURRENBACH	FCD Tournoi jeunes

Lundi 28	DURRENBACH	FCD Tournoi jeunes
JUIN		
Samedi 2	GUNSTETT	Tartes flambées Sapeurs Pompiers
Vendredi 8	DURRENBACH	Fête des écoles
Vendredi 8	WALBOURG	Fête des écoles et RPI Walbourg
Mardi 21	DURRENBACH	Fête Nationale de la Musique
Samedi 23	BIBLISHEIM	Fête d'été SLAB
Dimanche 24	DURRENBACH	Marché aux puces FCD
Vendredi 29	DURRENBACH	Théâtre plein air Jardin Coop
Samedi 30	DURRENBACH	Théâtre plein air Jardin Coop
JUILLET		
Dimanche 1	DURRENBACH	Théâtre plein air Jardin Coop
Mercredi 4	DURRENBACH	Pêche des retraités
Vendredi 6	DURRENBACH	Théâtre plein air Jardin Coop
Samedi 7	DURRENBACH	Théâtre plein air Jardin Coop
Vendredi 13	DURRENBACH	Feu d'artifice FC Durrenbach - Bal
AOUT		
Vendredi 10	WALBOURG	Don du sang
Mardi 14	HINTERFELD	Fête d'été ASC Hinterfeld
Mercredi 15	HINTERFELD	Fête d'été ASC Hinterfeld
Dimanche 19	WALBOURG	Fête du charolais Ferme Hoeffel
Dimanche 26	DURRENBACH	Fête d'été Sapeurs Pompiers
SEPTEMBRE		
Dimanche 2	GUNSTETT	Messti
Samedi 8	WALBOURG	Tartes flambées Sapeurs Pompiers
Dimanche 9	DURRENBACH	Fête du village commune
Dimanche 16	DURRENBACH	Grosses truites Obermatt APP
Dimanche 30	BIBLISHEIM	Marché d'automne
Dimanche 30	GUNSTETT	Chorale Apéritif
OCTOBRE		
Samedi 6	DURRENBACH	Soirée Volksmusik
Samedi 6	WALBOURG	Fête paroissiale Salle-Polyvalente
Dimanche 7	DURRENBACH (étang)	Kesselfleisch AAPPMA - Pêche
Samedi 13	WALBOURG Séminaire	Foire aux vins et produits du terroir
Dimanche 14	WALBOURG Séminaire	Foire aux vins et produits du terroir
Dimanche 14	GUNSTETT	Choucroute Accordéon club
Dimanche 21	WALBOURG	Bourse aux jouets
Mercredi 24	DURRENBACH	Don du sang
Samedi 27	DURRENBACH	Soirée choucroute FC Durrenbach
NOVEMBRE		
Dimanche 11	GUNSTETT	Fête Colombophile
Vendredi 16	GUNSTETT	Réunion calendrier des fêtes (20 h)
Samedi 17	GUNSTETT	Soirée de l'Evangile (salle polyvalente)
Dimanche 18	DURRENBACH	Déjeuner dansant AAPPMA
Samedi 24	DURRENBACH	Ste Barbe Pompier
DECEMBRE		
Vendredi 7	DURRENBACH	Marché de Noël – En avant les Enfants
Samedi 8	GUNSTETT	Concert de Noël Accordéon Club
Dimanche 9	DURRENBACH	Fête des séniors

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TRAITEMENT DE LA VOIERIE EN PÉRIODE HIVERNALE

Dans le cadre d'une démarche concertée entre l'association des maires du département, le conseil général du Bas-Rhin, la communauté urbaine de Strasbourg et l'Etat, a été décidé d'adopter le principe du salage différencié. Seuls les voies principales, les routes en pentes, les virages dangereux, les accès aux lieux publics et les trajets scolaires sont systématiquement traitées par raclage ou au salage. Les autres voies seront traitées qu'en cas de fortes neiges ou de verglas. Bien sûr, cette décision sera ajustée en fonction des circonstances météorologiques, notamment en cas de verglas.

Dans cette optique, un plan d'organisation de la viabilité hivernale identifie les niveaux de services associés à chaque voie selon leur fréquentation et leurs caractéristiques.

Ainsi, les axes vitaux classés en priorité 1 sont traités immédiatement en cas de neige (raclage de la voirie et/ou sablage). Ce sont les voies structurantes, les accès au centre de secours, des hôpitaux, les routes pentues, les pistes cyclables fréquentées...

Les voies classées en priorité 2 sont traitées dans la journée (raclage et sablage) : il s'agit des routes à forte circulation, les accès aux écoles et établissements publics principaux.

Les autres voies se sont classées en priorité 3 (raclage ultérieur ou salage en cas de verglas).

Cette décision est une nécessité écologique et économique : l'abus de sel est néfaste pour l'environnement et notre cadre de vie. Des milliers de tonnes de sel à environs 100 € la tonne, sont

répandues chaque année sur les routes et ont des conséquences sur nos cours d'eau, les sols et la flore



Au niveau communal veuillez adopter un comportement responsable. Il est également conseillé d'adapter les véhicules en les équipant de pneus neige même si ce n'est pas obligatoire ou à utiliser les transports en commun. Ayez à l'esprit les risques encourus par les piétons, pensez à déneiger vos trottoirs par raclage. Il est rappelé que les propriétaires ou les locataires sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige devant leur propriété. Merci à toutes et à tous pour votre implication pour un hiver plus sûr. Également un merci à Garing Jean-Claude qui déneige les trottoirs de son voisinage et bien au-delà.



HABITEZ MIEUX

C'EST QUOI?

AVEZ-VOUS LE DROIT

À HABITEZ MIEUX?



Habiter mieux, c'est un programme ambitieux lancé par l'état dans le cadre du Grand Emprunt: "Investissement d'avenir"

En 7ans l'état va investir 500 millions d'euros et l'Anah 750 millions d'euros dans le programme Habitez Mieux

Son objectif: aider 300 000 ménages à améliorer leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat.

Habiter Mieux peut être complété par d'autres aides, distribuées par les collectivités locales, la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), le réseau PROCIVIS (prêts sans intérêt), la MSA, les fournisseurs d'énergie...

Votre Collectivité a choisi de soutenir la programme Habiter Mieux.

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ?

Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?

Vous cherchez des solutions simples ?

L'ÉTAT CRÉE POUR VOUS HABITER MIEUX:

- une aide financière
- un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser vos travaux de rénovation thermique.

Pour toute question et prise de rendez-vous: contactez les télé conseillers de l'Anah au

0 820 15 15 15

n° indigo, 0,15 €/min

www.habitermieux.fr



→ BIEN VOUS CHAUFFER TOUT EN RÉDUISANT LE MONTANT DE VOS FACTURES ?

OUI, C'EST POSSIBLE AVEC HABITER MIEUX !

Bénéficiez d'une aide financière et d'un accompagnement pour vos travaux de rénovation thermique.



Ministère de l'Énergie, du Développement durable, de l'Équipement, du Transport et du Logement



Agence nationale de l'habitat



une "aide travaux" pour un logement économique et écologique



Ministère de l'Énergie, du Développement durable, de l'Équipement, du Transport et du Logement



Agence nationale de l'habitat



une "aide travaux" pour un logement économique et écologique

PLUSIEURS DISPOSITIFS SONT À VOTRE SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET :

1).AIDE À LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI ANCIEN :

SI VOTRE BÂTIMENT DATE D'AVANT 1948 ou est situé au centre ancien d'un village :

Vous pouvez bénéficier d'un conseil gratuit d'un architecte conseil du Parc naturel régional des Vosges du Nord pour vous accompagner et soutenir vos projets de travaux, grâce au soutien financier de la communauté de communes Saur-Pechelbronn, de la Région Alsace et du Conseil général du Bas-Rhin.

SI VOTRE BÂTIMENT DATE D'AVANT 1900 et est éligible* :

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de la communauté de communes et du Conseil général du Bas-Rhin pour des travaux d'entretien (ravalement de façade, volets, fenêtres, portes, réfection de toiture, éléments en pierre de taille).

Attention! Pour bénéficier de cette aide, il convient de compléter, avec l'architecte conseil du Parc naturel régional des Vosges du Nord, AVANT le démarrage des travaux un dossier de demande de subvention, à retirer en mairie ou auprès de l'architecte conseil et de le déposer complet dans la mairie où se situe le bâtiment.

*Pour vérifier si votre maison est éligible : vous pouvez consulter les plans sur le site internet www.sauer-pechelbronn.fr rubrique « Aide à la rénovation du patrimoine », ou dans votre mairie.

Pour tous renseignements sur les aides à la réhabilitation du patrimoine bâti ancien, vous pouvez contacter :

Anne Riwer, chargé de mission patrimoine bâti, architecte-conseil

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Tél direct : 03 88 03 29 10

Tél standard : 03 88 01 49 59

Fax : 03 88 01 49 60

Adresse : SYCOPARC - Le château, Maison du Parc, BP 24, 67290 La Petite Pierre

a.riwer@parc-vosges-nord.fr

<http://www.parc-vosges-nord.fr>

2.RÉNOVER SON LOGEMENT : RÉNOV'HABITAT 67 : UN PROGRAMME DU CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN ET DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH) POUR LA RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ

SI VOTRE LOGEMENT DATE DE PLUS DE 15 ANS, si vous souhaitez le rénover pour l'occuper ou pour le mettre en location :

Le PIG (programme d'intérêt général) Rénov'habitat 67 mis en place par le Conseil général du Bas-Rhin et l'ANAH peut vous apporter une réponse concrète pour vous permettre de réaliser un projet locatif ou des travaux dans le logement que vous occupez, grâce à :

-des conseils gratuits et personnalisés : visite conseils sur place, étude de faisabilité technique de votre projet, expertise financière, assistance dans le montage des dossiers de subvention.

-des subventions de l'ANAH et du Conseil général : sans conditions de ressources si vous vous engagez à louer votre logement réhabilité sous conditions de ressources du locataire et à pratiquer un loyer modéré pendant 9 ans.

Sous conditions de ressources si vous occupez votre logement à titre de résidence principale.

Des avantages fiscaux si vous louez votre logement et selon le type de location choisi.

Avance des subventions par Procivis Alsace si vous occupez votre logement.

Pour plus de renseignements sur Rénov'habitat 67, vous pouvez : contacter l'opérateur missionné par le Conseil général sur le territoire de la maison du Conseil général du Wissembourg : Jean-Marie THOMANN - URBA-CONCEPT

tél.: 03 88 68 37 00 - fax:03 88 68 99 63

2, rue de l'Ancienne Ecole 67170 BERNOLSHEIM

Vous rendre à l'une des permanences (gratuites et sans rendez-vous) qui ont lieu régulièrement sur le territoire de la maison du Conseil général. Le calendrier des permanences est consultable sur le site www.renov-habitat-haguenu.net

DÉCORATIONS DE NOËL

Comme tous les ans à pareille époque, l'installation des guirlandes de Noël et la mise en place du sapin sont les prémices des joyeuses fêtes de fin d'année. Cette année le sapin de Noël a été offert par Mons et Mme Hittler Georges 2 Rue des Roses. Les racines de cet arbre ont commencé à gêner dans la propriété. Il a ainsi pu égayer la période de Noël en plein centre du village en brillant de mille feux sur la place de la Mairie. Un plaisir pour tous les citoyens qui ont spécialement apprécié cette année, son imposante stature. (Si quelqu'un du village voudrait se débarrasser pour la fin de l'année, d'un sapin devenu trop envahissant, veuillez le signaler à la mairie.)

Toujours un grand merci à Richard Huss qui cette année encore s'est impliqué bénévolement pour la mise en place des décorations de Noël et du sapin, et qui a mis gracieusement à disposition ses engins de levage. Sans sa précieuse coopération, l'enlèvement, le transport et la mise en place d'un sapin d'un tel gabarit ne serait pas possible. C'était un véritable transport exceptionnel qui avait bloqué la circulation dans les deux sens, depuis la rue des Roses jusqu'à la place de la Mairie.



Commission information.

Charles Meyer-Kuhn - Jean Weishaar - Jean-Yves Georges - Claudine Helmer - Heintz Laetitia - Paul Steiner - Damien Weiss.
Conception, mise en pages : René Fabacher.



*Depuis 100 ans elle affiche
l'identité du village à des
kilomètres à la ronde...*